

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VIVIERS LES MONTAGNES

Numéro SIRET : **21810325700018**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE PUYLAURENS

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL M14

ANNEE 2019

Code INSEE 81325	VIVIERS LES MONTAGNES BUDGET COMMUNAL M14	BP 2019
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 963
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de communes Sor Agout	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	528,10	0,00
2	Produits des impositions directes / population	235,36	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	528,15	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	385,77	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	188,71	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,43%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	117,18%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	73,04%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 230 590,45	1 038 343,28

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 192 247,17

= = =

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 230 590,45	1 230 590,45
--	--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	761 483,75	1 453 058,24

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	186 200,00	240 850,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 746 224,49	(si solde positif)

= = =

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 693 908,24	1 693 908,24
--	---	---------------------	---------------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	2 924 498,69	2 924 498,69
--	----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	430 797,44	0,00	415 410,00	415 410,00	415 410,00
012	Charges de personnel	493 950,00	0,00	482 104,70	482 104,70	482 104,70
014	Atténuations de produits	4 235,00	0,00	4 235,00	4 235,00	4 235,00
65	Autres charges gestion courante	108 550,00	0,00	112 700,00	112 700,00	112 700,00
Total des dépenses de gestion courante		1 037 532,44	0,00	1 014 449,70	1 014 449,70	1 014 449,70
66	Charges financières	20 900,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
67	Charges exceptionnelles	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 064 232,44	0,00	1 038 249,70	1 038 249,70	1 038 249,70
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	710 818,77		192 247,17	192 247,17	192 247,17
042	Opérations d'ordre entre section (5)	93,58		93,58	93,58	93,58
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		710 912,35		192 340,75	192 340,75	192 340,75
TOTAL		1 775 144,79	0,00	1 230 590,45	1 230 590,45	1 230 590,45

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 230 590,45

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 050,00	0,00	10 050,00	10 050,00	10 050,00
70	Produits des services	66 650,00	0,00	55 550,00	55 550,00	55 550,00
73	Impôts et taxes	475 873,00	0,00	514 283,00	514 283,00	514 283,00
74	Dotations et participations	405 234,59	0,00	398 460,00	398 460,00	398 460,00
75	Autres produits gestion courante	31 000,00	0,00	59 000,00	59 000,00	59 000,00
Total des recettes de gestion courante		988 807,59	0,00	1 037 343,00	1 037 343,00	1 037 343,00
76	Produits financiers	0,28	0,00	0,28	0,28	0,28
77	Produits exceptionnels	77 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 066 307,87	0,00	1 038 343,28	1 038 343,28	1 038 343,28
042	Opérations d'ordre entre section (5)	4 906,42		0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 906,42		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 071 214,29	0,00	1 038 343,28	1 038 343,28	1 038 343,28

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 192 247,17

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 230 590,45

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

192 340,75

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	139 262,92	1 700,00	86 828,08	86 828,08	88 528,08
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 234 100,00	184 500,00	485 400,00	485 400,00	669 900,00
	Total des dépenses d'équipement	1 373 362,92	186 200,00	572 228,08	572 228,08	758 428,08
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	1 775,67	1 775,67	1 775,67
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	50 000,00	0,00	178 500,00	178 500,00	178 500,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Total des dépenses financières	52 000,00	0,00	182 275,67	182 275,67	182 275,67
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 425 362,92	186 200,00	754 503,75	754 503,75	940 703,75
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	4 906,42		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	60 626,33		6 980,00	6 980,00	6 980,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	65 532,75		6 980,00	6 980,00	6 980,00
	TOTAL	1 490 895,67	186 200,00	761 483,75	761 483,75	947 683,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

746 224,49

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 693 908,24

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	551 456,99	240 850,00	246 448,00	246 448,00	487 298,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	680 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 231 456,99	240 850,00	246 448,00	246 448,00	487 298,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	35 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	122 246,09	0,00	691 574,49	691 574,49	691 574,49
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			65 715,00	65 715,00	65 715,00
	Total des recettes financières	157 246,09	0,00	1 007 289,49	1 007 289,49	1 007 289,49
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 388 703,08	240 850,00	1 253 737,49	1 253 737,49	1 494 587,49
021	Virement de la section de fonct. (4)	710 818,77		192 247,17	192 247,17	192 247,17
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	93,58		93,58	93,58	93,58
041	Opérations patrimoniales (4)	60 626,33		6 980,00	6 980,00	6 980,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	771 538,68		199 320,75	199 320,75	199 320,75
	TOTAL	2 160 241,76	240 850,00	1 453 058,24	1 453 058,24	1 693 908,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 693 908,24

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

192 340,75

VIVIERS LES MONTAGNES - 81 - BUDGET COMMUNAL M14	BP 2019
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	415 410,00		415 410,00
012	Charges de personnel	482 104,70		482 104,70
014	Atténuations de produits	4 235,00		4 235,00
65	Autres charges gestion courante	112 700,00		112 700,00
66	Charges financières	18 000,00	0,00	18 000,00
67	Charges exceptionnelles	800,00	0,00	800,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	93,58	93,58
022	Dépenses imprévues Fonct	5 000,00		5 000,00
023	Virement à la section d'investissement		192 247,17	192 247,17
Dépenses de fonctionnement - Total		1 038 249,70	192 340,75	1 230 590,45

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 230 590,45

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 775,67	0,00	1 775,67
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	178 500,00	0,00	178 500,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	669 900,00		669 900,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	88 528,08	6 980,00	95 508,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	2 000,00		2 000,00
Dépenses d'investissement - Total		940 703,75	6 980,00	947 683,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

746 224,49

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 693 908,24

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 050,00		10 050,00
70	Produits des services	55 550,00		55 550,00
73	Impôts et taxes	514 283,00		514 283,00
74	Dotations et participations	398 460,00		398 460,00
75	Autres produits gestion courante	59 000,00	0,00	59 000,00
76	Produits financiers	0,28	0,00	0,28
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	1 038 343,28	0,00	1 038 343,28

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

192 247,17

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 230 590,45

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250 000,00	0,00	250 000,00
13	Subventions d'investissement	487 298,00	0,00	487 298,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	6 980,00	6 980,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		93,58	93,58
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		192 247,17	192 247,17
024	Produits des cessions d'immobilisations	65 715,00		65 715,00
	Recettes d'investissement - Total	803 013,00	199 320,75	1 002 333,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

691 574,49

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 693 908,24

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	430 797,44	415 410,00	415 410,00
60611	Eau & assainissement	9 000,00	9 000,00	9 000,00
60612	Energie-électricité	50 000,00	60 000,00	60 000,00
60621	Combustibles	9 500,00	11 000,00	11 000,00
60622	Carburants	3 000,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentation	57 000,00	60 000,00	60 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	5 000,00	5 000,00
60632	F. de petit équipement	3 000,00	2 000,00	2 000,00
60633	F. de voirie	5 000,00	4 000,00	4 000,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	6 500,00	5 500,00	5 500,00
6065	Livres,disques,cassettes	1 000,00	4 000,00	4 000,00
6067	Fournitures scolaires	7 500,00	6 840,00	6 840,00
6068	Autres matières & fournitures	22 000,00	19 000,00	19 000,00
6135	Locations mobilières	6 000,00	4 000,00	4 000,00
61521	Entretien de terrains	12 000,00	10 000,00	10 000,00
615221	Bâtiments publics	18 000,00	11 000,00	11 000,00
615231	Voirie	3 500,00	3 500,00	3 500,00
615232	Réseaux	500,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	7 000,00	7 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	40 000,00	35 000,00	35 000,00
6161	Assurance multirisque	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6162	Assurance dommage construction	6 697,44	0,00	0,00
6168	Autres assurances	500,00	0,00	0,00
6182	Doc. générale et Technique	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6184	Versements à des organ.form.	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6185	Frais de colloques,séminaires	500,00	4 000,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	2 400,00	1 500,00	1 500,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	800,00	800,00	800,00
6226	Honoraires	20 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	200,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6233	Foires et expositions	650,00	650,00	650,00
6238	Frais divers de publicité	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6248	Frais de transports divers	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	350,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunication	10 000,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimil	300,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)		120,00	120,00
6282	Frais de gardiennage	300,00	300,00	300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	3 000,00	3 000,00
62876	Remb au GFP de rattachement	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6288	Autres services extérieurs	21 000,00	22 000,00	22 000,00
63512	Taxes foncières	4 000,00	4 000,00	4 000,00
637	Autres impôts & taxes	600,00	400,00	400,00
012	Charges de personnel	493 950,00	482 104,70	482 104,70
6216	Personnel affecté par le GFP	9 000,00	15 000,00	15 000,00
6218	Autre personnel extérieur	500,00	500,00	500,00
6332	Cotisations au FNAL	350,00	350,00	350,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6338	Autres impôts & taxes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6411	Personnel titulaire	290 000,00	290 000,00	290 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6413	Personnel non titulaire	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6417	Rémunération des apprentis	15 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	37 000,00	30 154,70	30 154,70
6453	Cotisations caisses retraite	74 100,00	79 000,00	79 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6458	Cotisations autres organismes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail		1 100,00	1 100,00
014	Atténuations de produits	4 235,00	4 235,00	4 235,00
7391171	Dégrèv. taxe foncière sur propr.	200,00	200,00	200,00
739211	Attributions de compensation	2 835,00	2 835,00	2 835,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	100,00	100,00	100,00
73928	Autres prélèvt reverst fiscalité	100,00	100,00	100,00
7398	Revers.,restitu., prélèv. divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65	Autres charges gestion courante	108 550,00	112 700,00	112 700,00
6531	Indemnités élus	50 500,00	53 000,00	53 000,00
6533	Cotisations retraite élus	5 000,00	6 500,00	6 500,00
6535	Formation élus	500,00	500,00	500,00
65541	Compensat° charges territoriales	450,00	600,00	600,00
65548	Autres contributions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6558	Autres dépenses obligatoires	100,00	100,00	100,00
657362	CCAS	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	24 000,00	24 000,00	24 000,00
65888	Autres	20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 037 532,44	1 014 449,70	1 014 449,70
66	Charges financières (b)	20 900,00	18 000,00	18 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 000,00	18 000,00	18 000,00
6688	Autres	900,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	800,00	800,00	800,00
6713	Secours et dots	50,00	50,00	50,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	250,00	250,00	250,00
678	Autres charges exception.	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 064 232,44	1 038 249,70	1 038 249,70
023	Virement à la sect° d'investis.	710 818,77	192 247,17	192 247,17
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	93,58	93,58	93,58
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	93,58	93,58	93,58
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		710 912,35	192 340,75	192 340,75
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		710 912,35	192 340,75	192 340,75
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 775 144,79	1 230 590,45	1 230 590,45

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 230 590,45

VIVIERS LES MONTAGNES - 8I - BUDGET COMMUNAL M14	BP	2019
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	10 050,00	10 050,00	10 050,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6479	Remb. autres charges sociales	50,00	50,00	50,00
70	Produits des services	66 650,00	55 550,00	55 550,00
70311	Concessions dans les cimetières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redev occup domaine public	50,00	50,00	50,00
70388	Autres redevances et recettes	100,00	100,00	100,00
7066	Redev. services à car. social	20 000,00	18 000,00	18 000,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	45 000,00	36 000,00	36 000,00
7083	Locations diverses(-immeub)	100,00	100,00	100,00
70878	Remb par autres redevables	100,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activité annexe	300,00	300,00	300,00
73	Impôts et taxes	475 873,00	514 283,00	514 283,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	424 309,00	462 725,00	462 725,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé	100,00	100,00	100,00
73221	FNGIR	18 434,00	18 428,00	18 428,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat°	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7336	Droits de place	30,00	30,00	30,00
7381	Taxe add. droits de mutation	13 000,00	13 000,00	13 000,00
74	Dotations et participations	405 234,59	398 460,00	398 460,00
7411	Dotation forfaitaire	235 000,00	235 000,00	235 000,00
74121	Dot Solidarité rurale	70 000,00	80 000,00	80 000,00
74127	Dot nationale de péréquation	65 074,59	56 000,00	56 000,00
744	FCTVA		1 900,00	1 900,00
74718	Autres	9 000,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	60,00	60,00	60,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	6 100,00	5 000,00	5 000,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7488	Autres attribut° et participat°		500,00	500,00
75	Autres produits gestion courante	31 000,00	59 000,00	59 000,00
752	Revenus des immeubles	31 000,00	29 000,00	29 000,00
7561	Régies dotées autonomie fin.		30 000,00	30 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		988 807,59	1 037 343,00	1 037 343,00
76	Produits financiers (b)	0,28	0,28	0,28
764	Revenus valeurs mob.placement	0,28	0,28	0,28
77	Produits exceptionnels (c)	77 500,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	77 500,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 066 307,87	1 038 343,28	1 038 343,28
042	Opérations d'ordre entre section (6)	4 906,42	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	4 906,42	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 906,42	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 071 214,29	1 038 343,28	1 038 343,28

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

192 247,17

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 230 590,45

VIVIERS LES MONTAGNES - 8I - BUDGET COMMUNAL M14	BP	2019
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	139 262,92	86 828,08	86 828,08
2112	Terrains de voirie	12 000,00	7 000,00	7 000,00
2128	Autres agenc. et aménag.	4 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	19 893,58	0,00	0,00
21533	Réseaux cablés	1 200,00	3 000,00	3 000,00
21534	Réseaux d'électrification	4 000,00	4 000,00	4 000,00
21561	Matériel roulant	25 000,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage	5 000,00	8 400,00	8 400,00
21571	Matériel roulant	4 000,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres matériels & outillage	4 000,00	8 000,00	8 000,00
2181	Installat° géné. agenc. divers	17 000,00	10 000,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et info.	2 363,67	8 000,00	8 000,00
2184	Mobilier	7 000,00	6 000,00	6 000,00
2188	Autres immo corporelles	33 805,67	27 428,08	27 428,08
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 312 (5)	57 000,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 339 (5)	9 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 353 (5)	28 000,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 376 (5)	4 000,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 381 (5)	8 000,00	60 000,00	60 000,00
	Opération d'équipement n° 383 (5)	4 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 414 (5)	19 000,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 416 (5)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Opération d'équipement n° 417 (5)	5 000,00	6 500,00	6 500,00
	Opération d'équipement n° 419 (5)	15 000,00	86 400,00	86 400,00
	Opération d'équipement n° 421 (5)	2 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 422 (5)	2 700,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 423 (5)	725 000,00	85 000,00	85 000,00
	Opération d'équipement n° 426 (5)	6 000,00	12 000,00	12 000,00
	Opération d'équipement n° 427 (5)	70 000,00	53 500,00	53 500,00
	Opération d'équipement n° 428 (5)	3 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 429 (5)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Opération d'équipement n° 430 (5)	10 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 431 (5)	5 900,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 432 (5)	155 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 433 (5)	2 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 434 (5)	40 000,00	80 000,00	80 000,00
	Opération d'équipement n° 435 (5)	60 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 436 (5)		50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 373 362,92	572 228,08	572 228,08
10	Dotations Fonds divers Réserves		1 775,67	1 775,67
10226	Taxe d'aménagement		1 775,67	1 775,67
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	50 000,00	178 500,00	178 500,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	178 500,00	178 500,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	2 000,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues Invest	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses financières		52 000,00	182 275,67	182 275,67
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 425 362,92	754 503,75	754 503,75
040	<i>Opérations d'ordre entre section (7)</i>	4 906,42	0,00	0,00
	<i>Charges transférées (9)</i>	4 906,42	0,00	0,00
21318	<i>Autres bâtiments publics</i>	4 906,42	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	60 626,33	6 980,00	6 980,00
21312	<i>Bâtiments scolaires</i>	59 009,33	0,00	0,00
21318	<i>Autres bâtiments publics</i>		6 980,00	6 980,00
2188	<i>Autres immo corporelles</i>	1 617,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		65 532,75	6 980,00	6 980,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 490 895,67	761 483,75	761 483,75

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	186 200,00
------------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	746 224,49
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 693 908,24
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	551 456,99	246 448,00	246 448,00
1322	Régions	22 800,00	800,00	800,00
1323	Départements	197 648,00	648,00	648,00
1326	Autres EPL	23 008,99	0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	308 000,00	245 000,00	245 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	680 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	680 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 231 456,99	246 448,00	246 448,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	157 246,09	941 574,49	941 574,49
10222	FCTVA	15 000,00	230 000,00	230 000,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement	122 246,09	691 574,49	691 574,49
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		65 715,00	65 715,00
Total des recettes financières		157 246,09	1 007 289,49	1 007 289,49
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 388 703,08	1 253 737,49	1 253 737,49
021	Virement de la section de fonct.	710 818,77	192 247,17	192 247,17
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	93,58	93,58	93,58
28041512	GFP rat : Bâtiments et instal.	93,58	93,58	93,58
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		710 912,35	192 340,75	192 340,75
041	Opérations patrimoniales (9)	60 626,33	6 980,00	6 980,00
2031	Frais d'études	60 626,33	6 980,00	6 980,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		771 538,68	199 320,75	199 320,75
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 160 241,76	1 453 058,24	1 453 058,24

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	240 850,00
-----------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 693 908,24
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 312

LIBELLE : BATIMENTS MUNICIPAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		169 788,69	^a 38 000,00	20 000,00	^b 20 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	17 880,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	4 440,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions, droits similaires	13 440,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	147 239,72	38 000,00	20 000,00	20 000,00	
21311	Hôtel de ville	3 226,22	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	1 412,14	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	9 323,16	0,00	5 800,00	5 800,00	
2135	Instal. gén. agenc. aména. cons	40 863,27	4 000,00	200,00	200,00	
2158	Autres matériels & outillage	9 595,57	8 000,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	1 140,00	0,00	14 000,00	14 000,00	
2184	Mobilier	10 270,97	26 000,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	71 408,39	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	4 668,97	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	2 360,49	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	2 308,48	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-58 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 339

LIBELLE : CIMETIERE BELS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 330,24	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	608,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	608,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 722,24	0,00	0,00	0,00	
2116	Cimetières	1 722,24	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2128	Autres aménag. de terrains	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		0,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 353

LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		57 524,99	^a 28 000,00	20 000,00	^b 20 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	28 000,00	20 000,00	20 000,00	
21534	Réseaux d'électrification	0,00	28 000,00	20 000,00	20 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	57 524,99	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	57 524,99	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
27	Autres immos financières		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-48 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 376

LIBELLE : SIGNALÉTIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		17 510,75	^a 0,00	5 000,00	^b 5 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	16 801,58	0,00	5 000,00	5 000,00	
2158	Autres matériels & outillage	9 982,10	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	6 819,48	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	709,17	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	709,17	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 381

LIBELLE : ECOLE ET CANTINE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		81 574,45	^a 0,00	60 000,00	^b 60 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	76 297,46	0,00	60 000,00	60 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	2 217,20	0,00	60 000,00	60 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 641,02	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	845,29	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux cablés	620,24	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres matériels & outillage	7 886,40	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	6 186,90	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	6 175,76	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	50 724,65	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	5 276,99	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	5 276,99	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-60 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 383

LIBELLE : ILLUMINATION VILLAGE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		14 455,78	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	12 200,33	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres matériels & outillage	9 201,85	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	2 998,48	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 255,45	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	2 255,45	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
---	--	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 414
LIBELLE : PLACE PERE MARIE ANTOINE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		128 375,56	^a 0,00	5 000,00	^b 5 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	3 213,20	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	3 213,20	0,00	0,00	0,00	
2088	Autres immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	94 584,56	0,00	5 000,00	5 000,00	
2113	Terrains aménagés-sauf voirie	55 694,40	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
2135	Instal. gén. agenc. aména. cons	5 898,90	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	8 300,08	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	1 594,80	0,00	0,00	0,00	
21534	Réseaux d'électrification	2 761,60	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	4 165,20	0,00	0,00	0,00	
217534	Réseaux d'électrification	15 569,58	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	600,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	30 577,80	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	30 577,80	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 416

LIBELLE : ARRETS DE BUS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	1 000,00	^b 1 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 417
LIBELLE : COLUMBARIUM ET CIMETIERE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		16 424,00	^a 0,00	6 500,00	^b 6 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	11 124,00	0,00	6 500,00	6 500,00	
21316	Equipements de cimetière	11 124,00	0,00	6 500,00	6 500,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	5 300,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	5 300,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
27	Autres immos financières		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-6 500,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 419
LIBELLE : INSTALLATIONS SPORTIVES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		19 895,86	^a 9 000,00	86 400,00	^b 86 400,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	19 895,86	9 000,00	86 400,00	86 400,00	
2135	Instal. géné. agenc. aména. cons	0,00	0,00	86 400,00	86 400,00	
2158	Autres matériels & outillage	2 491,20	0,00	0,00	0,00	
2181	Installat° géné. agenc. divers	9 595,25	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	7 809,41	9 000,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-95 400,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 423

LIBELLE : COMPLEXE SCOLAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 065 070,21	^a 0,00	85 000,00	^b 85 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	97 126,14	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	97 126,14	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	596 287,37	0,00	85 000,00	85 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	589 553,10	0,00	85 000,00	85 000,00	
21534	Réseaux d'électrification	6 002,27	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	732,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	371 656,70	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	371 656,70	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-85 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 426

LIBELLE : ECOLE NUMERIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 212,98	^a 0,00	12 000,00	^b 12 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 212,98	0,00	10 500,00	10 500,00	
21533	Réseaux cablés	1 212,98	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00
27	Autres immos financières		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-12 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 427

LIBELLE : VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		209 877,52	^a 1 500,00	53 500,00	^b 53 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	3 048,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	3 048,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	176 133,52	1 500,00	53 500,00	53 500,00	
2151	Réseaux de voirie	109 261,80	1 500,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	58 687,12	0,00	53 500,00	53 500,00	
2188	Autres immo corporelles	8 184,60	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	30 696,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	30 696,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-55 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 428

LIBELLE : EQUIPEMENTS DE SANTE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 429

LIBELLE : ESPACES NATURELS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		10 902,59	^a 0,00	1 000,00	^b 1 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	1 296,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 296,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	9 606,59	0,00	1 000,00	1 000,00	
2111	Terrains nus	6 666,59	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres matériels & outillage	2 940,00	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 431
LIBELLE : ESPACE ALICE DE SEGANVILLE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		193 846,53	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	193 846,53	0,00	0,00	0,00	
2115	Terrains bâtis	40 800,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	3 079,20	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage	2 725,14	0,00	0,00	0,00	
2181	Installat° gén. agenc. divers	18 886,58	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	10 261,13	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	118 094,48	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 432
LIBELLE : PLACE DU 11 NOVEMBRE 1918

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		71 846,50	^a 83 000,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	71 846,50	83 000,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	71 846,50	13 000,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	0,00	70 000,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
27	Autres immos financières		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-83 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 434

LIBELLE : RESTAURATION EGLISE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 5 000,00	80 000,00	^b 80 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	5 000,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	5 000,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-85 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 435

LIBELLE : HANGAR

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		35 072,73	^a 20 000,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	1 980,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 980,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	33 092,73	20 000,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	33 092,73	20 000,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
27	Autres immos financières		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 436

LIBELLE : VIDEO PROTECTION

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	50 000,00	^b 50 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
2188	Autres immo corporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

VIVIERS LES MONTAGNES - 8I - BUDGET COMMUNAL M14	BP	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 037 988,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 037 988,00									
6592925	CAISSE D EPARGNE	13/07/2004	25/08/2006	25/08/2005	77 988,00	F		4.05	4.05		A	P	N	A-1
0287324	DEXIA CREDIT LOCAL	11/05/2010	21/07/2010	01/10/2010	68 750,00	F		2.55	2.55		T	P	N	A-1
0287325	DEXIA CREDIT LOCAL	11/05/2010	21/07/2010	01/10/2010	71 250,00	F		3.66	3.66		T	P	N	A-1
07057348	BPO	31/05/2011	12/09/2011	24/09/2011	140 000,00	F		3.82	3.82		M	P	N	A-1
00001357425	CREDIT AGRICOLE	24/11/2017	01/01/2018	31/07/2018	500 000,00	F		1.12	0		S	C	O	A-1
00001357486	CREDIT AGRICOLE	24/11/2017	01/05/2018	31/08/2018	180 000,00	V	EURIBOR 3M	0.6	0		T	C	O	A-1
Total général					1 037 988,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				805 711,79					41 887,96	7 571,84	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				805 711,79					41 887,96	7 571,84	0,00	0,00
6592925	N			6 764,93	1,00	F		4,05	6 501,58	537,29	0,00	0,00
0287324	N			34 192,41	6,00	F		2,55	1 157,16	225,35	0,00	0,00
0287325	N			36 895,08	6,00	F		3,66	1 199,87	348,57	0,00	0,00
07057348	N			71 555,36	7,00	F		3,82	9 333,36	2 926,54	0,00	0,00
00001357425	N			476 304,01	9,00	F		0	23 695,99	3 264,09		
00001357486	N			180 000,00	1,00	V	EURIBOR 3M	0	0,00	270,00		
Total général				805 711,79					41 887,96	7 571,84	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	805 711,79					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		182 275,67	182 275,67
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		178 500,00	178 500,00
1641	Emprunts en euros	178 500,00	178 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 775,67	3 775,67
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	1 775,67	1 775,67
10226	Taxe d'aménagement	1 775,67	1 775,67
020	Dépenses imprévues Invest	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues Invest	2 000,00	2 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	182 275,67	186 200,00	D001 746 224,49	1 114 700,16

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

VIVIERS LES MONTAGNES - 8I - BUDGET COMMUNAL M14	BP	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574			AAPMA VIVIERS-SOUAL	Associations	150,00
6574			AC PG CATM	Associations	750,00
6574			ADMR SAIX VIVIERS NAVES ST AFFRIQUE	Associations	700,00
6574			AGE D OR VIVIEROIS	Associations	700,00
6574			AGILITY PASSION 81	Associations	700,00
6574			AMICALE DES SAPEURS POMPIERS LABRUGUIERE	Associations	60,00
6574			ASSOCIATION DE PARENTS D ELEVES DE VIVIERS	Associations	1 200,00
6574			ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE	Associations	50,00
6574			CHASSE VIVIERS	Associations	800,00
6574			COMITE D OEUVRES SOCIALES DE VIVIERS	Associations	3 984,00
6574			COMITE DES FETES DE VIVIERS	Associations	3 000,00
6574			LAC DU PERCHE	Associations	0,00
6574			MJC VIVIERS	Associations	3 000,00
6574			NOSTRE VILATGE	Associations	650,00
6574			RIRES ET DELIRES	Associations	100,00
6574			SECOURS POPULAIRE	Associations	0,00
6574			TENNIS CLUB VIVIEROIS	Associations	1 100,00
6574			US AUTAN	Associations	2 600,00
6574			VIVONS VIVIERS	Associations	2 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3			3	0	3
Rédacteur	B	1			1	0	1
Adjoint administratif	C	1			1	0	1
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1			1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		8	1	7	8	0	8
Adjoint technique	C	4	1	5	4	0	4
Adjoint technique ppal 1° cl	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2			2	0	2
FILIERE SOCIALE (d)		2			2	0	2
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1			1	0	1
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1			1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		13	1	7	13	0	13

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

VIVIERS LES MONTAGNES - 8I - BUDGET COMMUNAL M14	BP	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,
A Viviers-lès-Montagnes, le 28/03/2019
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Viviers-lès-Montagnes, le 28/03/2019

Date de convocation :

Les membres du Conseil Municipal,

BARBERI Françoise	
CALMARD MOZAR Angéline	
de MARTIN de VIVIES Isabelle	
DUCAMP Rodolphe	
GONCALVES Manuel	
LEMETTRE Pierre	
MAUREL Jean-Michel	
MONTAGNE Daniel	
MONTAGNE Jacques	
PRADES Pascale	
RENET Yohan	
SALVAN Paul	
VEUILLET Alain	

VIVIERS LES MONTAGNES - 81 - BUDGET COMMUNAL M14	BP 2019
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le, et de la publication le

A Viviers-lès-Montagnes, le 28/03/2019

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.38 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.39 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

p.41 A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

p.42 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.43 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.45 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.46 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.47 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

p.48 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de credit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

p.49 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.50 C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.52 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)